Une école de commerce après un master de droit ?

Par **Hortens3**, le **08/11/2011** à **22:13**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en L1 dans la petite université Champollion d'Albi, dans le Tarn, après un Bac ES mention B. Bien que je ne sois encore qu'au début de mes loooongues études, je me pose déjà beaucoup de question sur mon avenir et celui-ci est très important pour moi.

Voilà, j'ai repéré les professions de Juriste d'entreprise, ou avocat d'affaires, qui me plaisent.

J'ai plusieurs questions :

1. J'ai entendu dire qu'un double cursus était très prisé par les employeurs, voire quasi indispensable. Alors est-il possible faire une école de commerce APRES le master 2 ? Si oui, lesquelles (réputées HEC, ScPo ou autres, moins ?)

2. A quel moment puis-je passer le concours d'avocat si je veux faire avocate d'affaires ? Après 5 ans de droit + x années d'école de commerce, n'aurai-je pas perdu un peu pour le concours ?

3. J'ai connu des expériences parmis mes proches de chômage, alors la recherche en vain d'emploi m'angoisse en fait. Avec un simple master (de droit privé des affaires par exemple..) est-il possible de trouver du travail (concrètement sans parler des concours) ?

4. Avez vous des métiers qui sont "dans l'air du temps" ou plutôt en expansion et donc très demandeurs à me suggérer ?

Merci infiniment.
Hortense.

Par **Eliiise**, le **12/11/2011** à **00:45**

Bonjour,

actuellement en L2 droit je me pose aussi ces questions.
J'essaie de me projeter un peu dans l'avenir et quand je vois certaines débouchés et certains postes (ou pas)que l'on peut avoir après un master de droit, je me dis qu'il y a un écart monstre entre ce qu'on nous vend à la fac, et ce qui nous attend à la sortie.
Un peu éloignés des exigences du monde du travail, on se fait souvent des idées à la fac,

confinés dans cette bulle mais je pense que la réalité est finalement tout autre.

Aujourd'hui je me demande ce qu'on peut attendre sur le marché du travail d'un master de droit des affaires par exemple (même si la faculté d'où l'on vient a sans doute un impact). J'aurais tendance à préférer le cumul des diplômes M2 droit des affaires + bonne école de commerce, ne sachant pas à quoi m'attendre sur le marché du travail, et mettant ainsi toutes les chances de mon côté. Et puis le nom de l'école, son réseau, ses stages, son côté international seront je pense plus appréciés qu'un diplôme de la fac, encore perçu assez impersonnel et je dois dire pas très alléchant. Enfin, j'espère me tromper :)

enfin bref, pour répondre un peu plus à ton post, il y a des doubles diplomes école de commerce/fac de droit ce qui permet de réduire les années d'études, mais on peut aussi intégrer une école après un M2, ça peut paraitre cohérent également.
quant à ta question sur le barreau, on peut du coup se poser quelques questions liées à la cohérence, cela reviendrait à faire :
master droit + 2/3 ans école de commerce + préparation IEJ + concours d'entrée à l'école d'avocat + école d'avocat ?

la question serait dans quel but ? pourquoi être avocat avec un diplôme d'école de management ?

Par **alex83**, le **12/11/2011** à **01:21**

Bonsoir,

Pléthores de question posées au total. Que je me posais, et auxquelles je pense, personnellement, avoir trouvé réponse.

1. Vous avez entendu des infos qui ont une part de vérité. Aujourd'hui de plus en plus de jeune juristes, ou juristes en devenir, veulent se spécialiser en droit des affaires. Ils ont raison, le créneau est plus porteur que le contentieux pur, et brasse objectivement plus d'argent, plus vite. Par conséquent, la concurrence est rude. D'où le rush sur les meilleures formations : DJCE (et/- magistères), Master côtés, ... Mais une fois que vous avez passé cette première sélection, il reste encore un nombre assez substantiel d'étudiants candidats à l'embauche. Et tous ne seront pas recrutés chez Deloitt, KPMG, Ernst&Young, Landwell..... D'où désormais, la perspective d'une dernière année, une sorte de césure. Soit en école de commerce (et là, il faut viser les 3 ou 5 1ère, sinon, laissez tomber) soit les LL.M (US ou UK sont séduisants pour les employeurs), voire, les deux (l'ESSEC propose un double cursus : MS + LLM au Kings College of London en deux ans...). Certains diplômes facilitent l'accès à ces écoles, soit avec des partenariat (Master la Sorbonne avec HEC), soit avec un usage (je sais que le mag d'Aix envoie pas mal d'étudiants dans les 3 1res écoles).

Une fois tous ces diplômes en poche, logiquement, pas de souci sur le marché de l'emploi, normalement, vous devriez avoir trouvé votre place avant même de finir vos études...

2. Le concours d'avocat peut se passer dès le M1, ou en M2, ou après (3 fois max). Le mieux est de l'avoir en M1. Après, vous pouvez faire votre année en école ou à l'étranger tranquillement pour rentrer à l'école au retour. OU BIEN, vous fondez votre 1ère année d'école d'avocat dans votre M2 si vous parvenez à le décrocher dès le M1 : vous gagnez

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

temps et efficacité, il ne restera après plus qu'un an.

3. Cela angoisse tous les étudiants, à part peut-être les énarques .... Oui bien sûr qu'on peut trouver une place avec un M2. Mais il dooit quand même être de qualité. Après, vous ne travaillerez peut-être pas à la défense, mais Lyon, Marseille, Montpellier, Lille... etc, offrent aussi pas mal d'opportunités. Faites le tour des sites des cabinets et regardez les formations, beaucoup sont diplômés de M2 puis basta... Mais évidemment, si vous voulez augmenter votre "employabilité" le diplôme d'HEC par exemple peut s'avérer salvateur. Mais il n'est pas indispensable.

4. Avocat fiscaliste, conseiller en gestion patrimoine, avocat d'affaire en général, expert comptable :p...

"je me dis qu'il y a un écart monstre entre ce qu'on nous vend à la fac, et ce qui nous attend à la sortie.
Un peu éloignés des exigences du monde du travail, on se fait souvent des idées à la fac, confinés dans cette bulle mais je pense que la réalité est finalement tout autre.".

Mais vous avez raison ! C'est pour cela qu'il fait viser des diplômes originaux : visez en priorité ceux qui proposent stage et alternance.

Dernières précisions : l'école de commerce après le M2 de droit c'est 1 an, le diplôme s'appelle Master Spécialisé (MS).

Pourquoi être avocat avec un diplôme de management ?

Là est toute la question. Dans le RDAF de mai ou juin (je ne sais plus) il y avait un article très intéressant sur la formation des juristes d'entreprises et avocats d'affaires.

Mais l'intérêt est pourtant évident : vous sortez de la fac, vous devenez avocat d'affaire et travaillez dans le monde de l'entreprise 24/24. Pour autant vous n'avez aucune notion de management. Alors même que l'avocat, et à plus forte raison le juriste, doit faire des choix stratégique primordiaux pour l'entreprise, il est en contact avec différents organes et doit par conséquent, pour se révéler le plus précis possible, avoir une connaissance précise du fonctionnement d'une entreprise à l'aune du management et non du droit.

D'ailleurs, les juristes d'entreprises finissent parfois, de plus en plus, directeur commercial, voire directeur général : michelin, la Mie Caline, les exemples pleuvent, et encore plus outre-atlantique. Pourquoi ? Car ces professionnels sont en contact avec tous les organes de l’entreprise, sont confronté aussi bien à l'activité salariale de l'entreprise qu'à des choix fiscaux, commerciaux, financiers et économiques. Ils ont ainsi une place prépondérante, déterminante et se révèlent finalement les personnages clé de l’entreprise. Ainsi ils sont parfois projeté jusqu'aux plus hautes sphères...

Voilà voilà, j'en finis là. Pour de plus amples infos je vous renvois vers l'article dont je n'ai plus les références (mais ça doit être mai 2011).

J'espère que cela vous aura aidé.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **julia**, le **22/05/2013** à **19:09**

Bonjour, je prépare des oraux car je suis admissible en école de commerce (skema)programme grande école et j'attend les résultats d'admissibilité d'autres écoles; et j'aurais aimé avoir qq conseils pour justifier de la cohérence de mon projet professionnel. Je sors de 4 ans de droit (j'ai un M1 carrières judiciaires) et mon projet est d'etre juriste d'entreprise. J'explique donc l'interet d'effectuer une formation complémentaire en management notamment pour la necessité d'une bonne connaissance du monde de l'entreprise lorsqu'on exerce ce métier, mais du coup je me demande comment je pourrai justifier le fait de vouloir faire une école de commerce au lieu de faire un M2 de droit car il y a malgré tout très peu de matières de droit en école de commerce, comment je pourrai justifier l'interet d'avoir des matières de management marketing ressource humaine, finance...etc
Merci d'avance

Par **marianne76**, le **23/05/2013** à **07:36**

Bonjour,
Pour ma part je ne trouve pas très cohérent après un M1 de droit d'aller en école de commerce, cela revient à un changement d'orientation , vous ne ciblez plus les mêmes postes dans le monde du travail, d'ailleurs vous l'avez remarqué vous même il y a peu de droit dans le cursus de l'école de commerce ce qui est parfaitement logique.

Par **bulle**, le **23/05/2013** à **07:59**

Bonjour,

Comme marianne, je pense que votre choix n'est pas cohérent. Faire une année d'école de commerce après un M2 droit des affaires pour compléter sa formation me semble plus logique.
Mais là en y entrant après un M1:
- vous ne serez pas suffisamment diplômé en droit: car c'est le M2 qui délivre une vraie spécialisation. Selon moi, un M1 sans un M2 n'a pas de sens.
- vous ne serez pas suffisamment diplômé en commerce: car vous ne ferez qu'une année en école.

En plus, vous n'avez qu'un M1 carrières judiciaires et vous dites vouloir devenir juriste en entreprise. Or, cela est difficilement défendable selon moi car le parcours "carrières judiciaires" est sensé mener directement aux concours...

Par **marianne76**, le **23/05/2013** à **08:14**

Bonjour

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[citation]qu'un M1 carrières judiciaires et vous dites vouloir devenir juriste en entreprise. Or, cela est difficilement défendable selon moi car le parcours "carrières judiciaires" est sensé mener directement aux concours...
[/citation]
Tout à fait, d'ailleurs puisque vous voulez être juriste d'entreprise vous auriez alors dû vous orienter vers un Master de droit des affaires et pas de carrières judiciaires, quelque chose m'échappe.

Par **Yn**, le **24/05/2013** à **12:48**

Je suis d'accord avec *bulle* et *marianne76* : une école de commerce/management ne destine pas à la profession de juriste d'entreprise (droit des affaires).

Consultez ce topic dans lequel plusieurs réponses ont été apportées sur l'orientation droit/école de commerce : http://www.juristudiant.com/forum/cursus-droit-des-affaires-t19055.html

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés